



Fédération Santé et Action Sociale

Union Fédérale de l'Action Sociale



Communiqué de presse

012/2024

Montreuil, le 19 février 2024.

Protection de l'enfance : l'histoire d'une mort annoncée

En janvier 24, la mort de Lily, 15 ans, adolescente abandonnée à son sort dans un hôtel, sans soutien éducatif nécessaire à son mal-être identifié, ne doit pas rester sans réponse. En juillet 2023, c'est un enfant de 3 ans qui perdait la vie... Combien de morts de jeunes censés être protégés, de professionnels, d'enquêtes sensationnelles, de rapports officiels faudra-t-il pour stopper le naufrage de la protection de l'enfance ?

La situation actuelle des services de la protection de l'enfance est la conséquence d'un mille-feuille d'intentions politiques sans moyens pour répondre aux besoins des enfants et de leurs familles.

L'Union Fédérale de l'Action Sociale CGT n'a cessé d'interpeller le gouvernement sur les graves dysfonctionnements constatés dans la protection de l'enfance... Nous alertons sur la mise en concurrence des associations qui répondent à des appels à projets, des départements privilégiant le prix de journée au détriment du projet pédagogique et éducatif. Aujourd'hui, des adolescent-e-s sont placé-e-s en appartement, sans soutien éducatif constant et quotidien. Nous alertons également sur la dégradation des conditions de travail, du conflit de valeurs, de la perte de sens pour les professionnels œuvrant dans la protection de l'enfance.

Nous apportons tout notre soutien aux professionnel-le-s face à ce moment tant redouté : le décès d'un enfant. La colère est présente chez les professionnel-le-s, et ils/elles ne lâcheront rien !

Aujourd'hui, en plus des rapports officiels (IGAS, la Cour des comptes, etc.), la mort d'enfants « protégés », des jeunes anciens enfants de l'aide sociale à l'enfance dénoncent le manque de soutien éducatif et de prise en charge au moment de leur mise en sécurité.

Le nombre de placements non-effectifs par manque de place en institution ne cesse d'augmenter. Des mesures en milieu ouvert sont en liste d'attente, des enfants identifiés en danger ne sont plus accompagnés, ni soutenus par un système de protection de l'enfance à bout de souffle !!!

Pour la CGT, ces drames sont intolérables et ne devraient plus jamais arriver ! Le système devant protéger les enfants ne les protège plus ! L'UFAS interpelle de nouveau le gouvernement et sollicite une entrevue pour aborder la politique menée en protection de l'enfance.

La CGT revendique :

- ▶ Une politique publique nationale qui définit la Protection de l'Enfance comme mission garantissant l'égalité dans la prise en charge, l'accueil et les besoins des enfants et de leurs familles, afin d'en finir avec la marchandisation du secteur du travail social
- ▶ Des moyens, des professionnels et des dispositifs pour répondre aux besoins de la population
- ▶ La pérennité des emplois qualifiés dans le secteur associatif intervenant dans le champ de protection de l'enfance et un plan massif de titularisation dans le secteur public
- ▶ Une augmentation générale des salaires pour la reconnaissance et la revalorisation de ces métiers du lien aux autres, à prédominance féminine
- ▶ Le renforcement des partenariats « prévention-protection-justice » pour une prise en charge globale de qualité pour les usagers

LUFAS exige la mise en place immédiate d'un grand service public de santé et d'action sociale garantissant l'égalité de traitement à destination des plus démunis.